



PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
CHEF DU TERRITOIRE
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Mata'Utu, le 12 octobre 2018

L'ADMINISTRATION SUPÉRIEURE COMMUNIQUE

Le calendrier relatif à la mise en place du dispositif « Sauvadet » sur le territoire des îles Wallis et Futuna a pu être fixé avec les ministères de rattachement, il est joint au présent communiqué accompagné du calendrier des formations dispensées en 2018.

Le Préfet, Administrateur Supérieur
des îles Wallis et Futuna,



Jean-Francis TREFFEL